

OPINION

Pour refonder le projet européen, il faut en revenir au concept des États-Unis d'Europe!

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (S€D)

En conclusion de l'article paru dans Agefi Luxembourg en avril, j'écrivais que la relance du projet européen ne pourra venir que des petits États et de leurs citoyens. Les récentes querelles entre les gouvernements des trois pays les plus importants de l'Union européenne (UE) le confirment une fois de plus.

Le couple franco-allemand, moteur historique de l'UE, ne tourne plus rond...

Les désaccords franco-allemands se multiplient, sur les exportations d'armes, le renforcement de la zone euro, l'avenir de la zone Schengen et l'ouverture de négociations commerciales avec les États-Unis d'Amérique. Celles-ci, proposées par la Commission européenne sous la pression de l'Allemagne, qui craint la taxation de ses automobiles par l'administration Trump, se tiendront sans la France. Sur la prolongation du délai du Brexit, un compromis a été trouvé : on reporte la date au 31 octobre prochain. Résultat, l'UE reste l'otage de politiciens britanniques hostiles à l'approfondissement de l'UE.

M^{me} Merkel, M^{me} Mogherini et M. Macron ont accueilli le 30 avril à Berlin les chefs d'État et de gouvernement de l'ex-Yougoslavie, pour évoquer la situation dans les Balkans occidentaux, où la Serbie et le Kosovo envisagent l'échange de territoires. M^{me} Mogherini et M. Macron y sont favorables, mais M^{me} Merkel y est hostile : elle compte sur le développement de la démocratie, qui permettrait aux minorités kosovares de vivre en sécurité. Le seul résultat de la rencontre est la promesse de se revoir... Toutes les propositions de M. Macron, sur le budget et le parlement de la zone euro, la taxation des multinationales du secteur numérique et la défense européenne, ont été repoussées par Berlin, qui semble avoir repris le projet qui a conduit aux deux guerres mondiales, celui d'une Europe allemande.

... ce que prouve à nouveau l'embargo entre alliés

L'interdiction faite par l'Allemagne à la France et au Royaume-Uni d'exporter vers l'Arabie saoudite et d'autres pays des armes comprenant des composants de fabrication allemande ne respecte ni le droit de l'UE sur les exportations d'armes ni l'accord Schmidt-Debré de 1971. L'Allemagne n'est donc plus un partenaire fiable de l'industrie européenne de la défense. La signature des contrats franco-allemands pour le système de combat aérien du futur (SCAF), lors du salon du Bourget, en juin, est compromise, car il n'est plus raisonnable d'investir dans le développement d'armes dont l'exportation serait dépendante du gouvernement allemand.

La France pourrait s'associer au Royaume-Uni et à l'Italie pour développer un SCAF qui permette à ces pays de compenser les lacunes du F-35, de remplacer le Tornado puis le Typhoon et le Rafale : ils partagent une même politique d'exportations d'armes, d'entraînement et de mise en œuvre des armées, ainsi que de soutien à l'industrie de défense. En outre, il semble judicieux de confier la motorisation du SCAF à Rolls-Royce : les firmes actuellement choisies, Safran pour la France et MTU Aero pour l'Allemagne, ne semblent pas pouvoir développer les réacteurs nécessaires : Safran a dû verser à Dassault une indemnité de 280 millions de dollars pour n'avoir pas su motoriser le Falcon 5X. Toutefois, le Brexit fait peser une lourde hypothèque sur tout projet de coopération avec les Britanniques.

L'UE, l'Europe de MM. Monnet, Schuman et Hallstein, s'enlise chaque jour davantage dans ses contradictions internes. Elles découlent des fautes de conceptions commises par ces soi-disant «pères fondateurs» : le premier alinéa du préambule du traité de Rome du 25 mars 1957 affiche la volonté politique de réaliser une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens. Toutefois, juridiquement, les Hautes Parties contractantes ont institué entre elles non pas un État fédéral, mais bien une Communauté économique européenne, supranationale, technocratique, antiparlementaire et antidémocratique.

Comment sortir de ce marasme ? Par le fédéralisme !

Ces défauts de conception peuvent surprendre, car les États-Unis d'Amérique promouvaient un État

fédéral européen. Dès 1942, peu après la signature de la Charte atlantique par Franklin Roosevelt et Winston Churchill le 14 août 1941, John Foster Dulles¹⁾ a soutenu le fédéralisme européen, car il déploierait que cette Charte veille, dans ses articles 2 et 3, conformément à la politique britannique traditionnelle, à rétablir la division du continent européen et à garantir la sécurité du Royaume-Uni par l'équilibre des forces.²⁾

Pour Dulles, «il est abondamment prouvé que le peuple anglais se rend compte que le coût de cette ancienne politique de misère humaine et de gaspillage économique est maintenant devenu prohibitif». Il craignait, comme Alexander Hamilton (1757-1804), que «chercher la poursuite de l'harmonie entre un certain nombre de souverainetés indépendantes et non liées, situées dans le même voisinage, reviendrait à méconnaître le cours uniforme des événements humains et à dénier l'expérience accumulée des siècles passés.»³⁾

Dans son article, Dulles n'a malheureusement pas cité le constat et la solution présentés par Hamilton : «les nations voisines sont naturellement des ennemies les unes des autres, à moins que leur faiblesse commune ne les oblige à se ranger dans une république confédérale et que leur constitution prévienne les (querelles) de voisinage, éteignant cette jalousie secrète qui dispose tous les États à s'agrandir aux dépens de leurs voisins». L'histoire des États-Unis d'Amérique et celle de la Suisse, nous montrent que cette solution est valable, mais qu'ils ont remplacé la confédération par la fédération.

Faute d'être démocratique, l'unification de l'Europe est partie du mauvais pied en 1950

Au Congrès de l'Europe de 1948 à La Haye, les fédéralistes démocrates et les technocrates intergouvernementalistes se sont affrontés. Ces derniers, inspirés par M. Monnet, voulaient écarter les peuples des prises de décision. M. Monnet avait été marchand et banquier, il avait occupé des postes techniques dans diverses administrations, françaises et étrangères. Il se méfiait de la politique, de la démocratie et surtout du peuple, qu'il jugeait versatile. Il voulait écarter le plus possible celui-ci des prises de décision, de même que les États nations, qui étaient pour lui intrinsèquement guerriers. Pour empêcher les États européens de se refaire la guerre, il pratiquait la méthode des petits pas, qui consistait à les lier entre eux par traités, pour leur retirer des compétences importantes, pour limiter les souverainetés nationales, de façon quasi irréversible. Il réduisait la politique à l'application par des institutions supranationales des règles fixées par les traités qui les fondent, ou établies par elles-mêmes.⁴⁾

M. Monnet a même été jusqu'à écrire en 1955 que «Les États-Unis d'Europe ont commencé»,⁵⁾ alors qu'une organisation supranationale n'est pas un État fédéral. Tous les moyens lui étaient bons pour berner les citoyens européens. Sa Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), chargée «d'assurer la réalisation des objets fixés par le traité, dans les conditions prévues par celui-ci» n'avait aucune légitimité démocratique. Son Conseil des ministres ne jouissait que des attributions prévues par le traité, notamment en vue d'harmoniser l'action de la Haute Autorité et celle des gouvernements nationaux. La Haute Autorité disposait librement de ressources financières considérables, prélevées sur les productions d'acier et de charbon. Heureusement, dès 1957, les traités de Rome ont amélioré le contrôle sur ces fonds.

Adenauer et de Gaulle, les pères fondateurs réels, mais occultés, de l'Europe unie

L'union douanière a vu le jour grâce à l'acharnement mis par Adenauer et de Gaulle à la concrétiser. Toutefois, Adenauer n'a pu y travailler que pendant cinq ans, tandis que de Gaulle a poursuivi l'effort pendant une décennie. Après lui, grâce à la fusion des exécutifs des trois Communautés qu'il a imposée, et au succès de l'union douanière, les quatre libertés de circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes, ont été instituées, le programme Erasmus a connu un succès prodigieux, l'euro a été créé...

La face sombre de l'UE

Toute médaille a son revers. Les pays du sud et de l'est européen ont vu leur bien-être croître forte-

ment après leur adhésion, mais la crise de 2008 a fait fortement régresser leur PIB. Les Grecs ont dû accepter un terrible appauvrissement pour conserver l'euro comme monnaie : elle leur garantit un pouvoir d'achat minimal, la stabilisation des dettes et du taux d'intérêt, le maintien de la valeur de l'épargne, pour ceux qui en ont, et la possibilité de voyager à un coût décent.

Depuis la crise de 2008, certains veulent doter l'UE d'une gouvernance économique, mais cela est-il possible sans qu'existe un vrai gouvernement, qui prenne notamment en charge le social, la sécurité intérieure et la défense ? Des gouvernances sectorielles ne peuvent converger vers un gouvernement fédéral, faute de vision politique d'ensemble, faute de projet de société. Résultat, l'UE ne comble ni son déficit de croissance par rapport aux États-Unis d'Amérique, ni son retard technologique,⁶⁾ car d'une part notre ouverture à la mondialisation est asymétrique, tandis que les politiques économiques et industrielles nationales divergent, et d'autre part l'innovation souffre, chez nous, d'une insuffisance des ressources et d'un manque de coordination.

Dans sa forme présente, «l'union économique et monétaire (UEM) n'est pas viable à long terme (car elle) a entraîné d'importants déséquilibres.»⁷⁾ Néanmoins, le Conseil européen, contraint par M^{me} Merkel, a rejeté les propositions de Fonds monétaire européen et de budget de l'UE de M. Macron, visant à améliorer l'UEM par un partage plus important des risques, des charges et de la souveraineté. L'UE actuelle, c'est aussi une régression sociale pour les entrepreneurs et les travailleurs victimes de concurrence déloyale. C'est une grande inefficacité dans le contrôle des frontières de la zone Schengen et la gestion des migrations. C'est une gouvernance fédérale inexistant, en dehors de l'union monétaire. C'est un grand marché inachevé, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. C'est aussi un manque profond de transparence et un lourd déficit démocratique.

La Commission européenne n'est pas un gouvernement. Le Conseil européen est incapable d'exprimer durablement une même volonté politique. Le Parlement européen n'a ni le pouvoir de voter l'impôt et le budget, ni le droit d'initiative législative. Malgré ces graves lacunes, il coûte aux contribuables européens deux milliards € par an, qui seraient bien plus utiles dans le cadre du programme Erasmus. Il en va de même des moyens affectés au Service européen pour l'action extérieure (SEAE), qui n'impressionne ni les grandes puissances, comme les États-Unis d'Amérique, la Chine et la Russie, ni les moyennes : lorsqu'à Téhéran on veut savoir ce que souhaite l'Europe, on interroge successivement les ambassadeurs de France, du Royaume-Uni et d'Allemagne. S'ils délivrent le même message, on tient la réponse.

Pourtant, ce n'est ni sur la France, ni sur le Royaume-Uni, ni sur l'Allemagne que nous pouvons compter pour la défense européenne, car beaucoup de Français, de Britanniques et d'Allemands croient encore naïvement que seule une capacité nationale permet l'action, au bon moment, à bon escient, pour répondre aux menaces et assurer la sécurité. Ce dont ils veulent bien, ce sont des coopérations par des traités spécifiques avec d'autres États. Ces derniers devraient mieux s'informer de l'état de l'économie et des finances publiques de la France et du Royaume-Uni : ceux-ci n'ont plus les moyens d'une politique de défense indépendante. Quant aux Allemands, ils n'ont pris conscience que trop récemment de l'état pitoyable de la Bundeswehr après les longues années de pouvoir de la chancelière, malgré une économie redevenue florissante. Même coalisés, ces trois pays ne pourraient gagner en Afghanistan, en Irak ou au Sahel.

Alors qu'elle participait, le 17 avril, à une séance spéciale de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen, M^{me} Mogherini a affirmé ceci : «Nous avons posé les bases pour une politique européenne de sécurité et de défense solide. Nous avons utilisé tous les instruments du Traité. Le fonds européen de défense, la revue des budgets de défense, le centre de commandement commun, le pacte pour les missions civiles. [...] Cela change la donne. L'UE est maintenant perçue comme un acteur complet en matière de sécurité et de paix». Pourtant, son impuissance à réduire les tensions entre la Russie et la Géorgie ou l'Ukraine, entre Israël et la Palestine, entre les États-Unis d'Amérique et l'Iran et en Libye est patente.

En conséquence, l'UE ne peut même pas devenir une puissance autre que commerciale, ses institutions étant mal conçues et illégitimes, car antidémocratiques. Elle est incapable de défendre nos intérêts, de faire rayonner nos valeurs, de résister à une concurrence pas toujours loyale des grandes puissances, et elle le sera de moins en moins, sous l'effet des forces centrifuges. Il est grand temps de contrer celles-ci par une relance de l'unification politique de l'Europe, avec une orientation humaniste et démocratique, avec une défense européenne pour nous maintenir en paix.

Les maladies périnatales de l'UE sont curables, soignons-les avant qu'elles ne deviennent mortelles !

L'UE ne peut devenir un État, ni dans le cadre des traités actuels, ni en modifiant ceux-ci, ni en y ajoutant un traité de plus. C'est donc sur une autre base, comme la zone Schengen et la zone euro, que l'Europe devra mieux s'affirmer comme la patrie des droits de l'homme et du développement durable, de la sécurité, de la défense, de la politique étrangère multilatérale. Elle pourra aussi prendre mieux en compte qu'aujourd'hui les questions migratoires, sociales, sanitaires, culturelles...

Pour cela, elle devra devenir une puissance, mais une armée européenne ne peut voir le jour, car il n'y a pas de pouvoir européen capable d'assumer politiquement et financièrement un engagement militaire, avec ses possibles pertes humaines et matérielles, ses aléas techniques et humains, ses possibles erreurs stratégiques. Or, la plupart des politiciens et des diplomates ne sont pas en faveur de nouvelles cessions de souveraineté vers l'échelon supranational. En outre, pour la sécurité, la défense et la politique étrangère, la création d'organes technocratiques ne permet pas de construire une politique et une souveraineté. Une constitution fédérale non démocratique, sur le modèle de l'UEM, où seuls les gouverneurs des banques centrales de la zone euro ont le droit de vote, ne conviendrait pas : pour assouvir leur soif de bien-être, de liberté, de progrès, de justice, de bonheur, les citoyens doivent exercer un contrôle continu et efficace sur les gouvernants, quelle que soit la forme des institutions.¹⁰⁾

Tout ceci implique un ordre constitutionnel, fédéral, et démocratique, en commençant par un Parlement européen enfin doté de l'ensemble des prérogatives d'un chambre populaire : lever l'impôt, voter le budget, fixer le contingent de l'armée, prendre des initiatives législatives. Une Chambre des États, un Sénat, remplacerait le Conseil européen. De ce pouvoir législatif procéderait un gouvernement fédéral.

Pour obtenir de telles institutions, l'Europe devrait constituer un espace public et susciter un sentiment de solidarité fort entre les Européens, afin qu'ils perçoivent mieux qu'aujourd'hui qu'ils font partie d'un même peuple. Or, les États membres de l'UE s'opposent fermement à la perte de la moindre parcelle de leurs prérogatives résiduelles, en particulier dans l'enseignement, la culture et la défense.

Heureusement, des responsables de groupes les plus divers commencent à s'engager comme la S€D en faveur de l'Europe, contre les nationalistes, les populistes et les extrémistes de tous bords. Ainsi, récemment, les évêques de Belgique affirmaient que : «Laïcité, par sa pierre angulaire qu'est la construction de la paix, par son engagement à construire l'unité dans la diversité, l'Union européenne demeure un point de référence pour toute l'humanité. Les citoyens doivent pouvoir compter sur un Parlement européen et des instances de l'Union qui, au-delà de mesures à caractère économique ou technocratique, déploient un vrai projet politique témoignant de la capacité de s'ouvrir aux autres, de dialoguer avec tous, d'engendrer de nouveaux modèles de vivre ensemble.»¹¹⁾ Comme eux, la S€D incite à voter pour des candidats au Parlement européen qui sont prêts à s'engager pour un vrai projet politique, qui ne peut être que fédéral s'il veut être véridique.

1) Ce juriste fut le secrétaire d'État du président Eisenhower de 1953 à 1959.

2) The «balance of power».

3) «There is abundant evidence that the English people realize that the cost of this old policy in human misery and economic waste has now become prohibitive.» John Foster Dulles, «Peace Without Platitudes» in Fortune, vol. XXV, n° 1, janvier 1942.

4) «To look for a continuation of harmony between a number of independent unconnected sovereignties, situated in the same neighbourhood, would be to disregard the uniform course of human events, and to set at defiance the accumulated experience of ages.» Alexander Hamilton, «Concerning Dangers from Dissensions Between the States» in The Independent Journal (Federalist Papers No. 6), al. 2, http://avalon.law.yale.edu/18th_century/fed06.asp.

5) Abbé Gabriel Bonnot de Mably (1709-1785), Des principes des négociations pour servir au Droit public fondé sur les traités, La Haye, 1757, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/pt6k93799c/image>, cité par Alexander Hamilton, «Concerning Dangers from Dissensions Between the States», op. cit.

6) Voir Coralie Delaume, Europe, les États Désunis, Paris, Michalon, 2014. <http://blogdenico.fr/entretien-avec-coralie-delaume-sur-leurope-de-monet-a-draghil/>.

7) Jean Monnet, Les États-Unis d'Europe ont commencé, Paris, Robert Laffont, 1955, p. 22.

8) Robert Boyer et Mario Dehoce, «Du «gouvernement économique» au gouvernement tout court. Vers un fédéralisme à l'européenne» in Critique internationale 2001/2 (no 11), p. 179-195.

9) Voir Henrik Enderlein, Enrico Letta, Jörg Asmussen, Laurence Boone, Aart De Geus, Pascal Lamy, Philippe Maystadt, Maria João Rodrigues, Gertrude Tumpel-Guggerell et António Vitorino, Repair and Prepare : L'euro et la croissance après le Brexit, Gütersloh, Berlin, Paris, Bertelsmann Stiftung, Jacques Delors Institut - Berlin et Institut Jacques Delors à Paris, 2016, <http://www.institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/rapportue-mijd-jdb-bertelsmannsept16.pdf?pdf=ok>.

10) Voir Alain, Éléments d'une doctrine radicale, Paris, Gallimard, 1925, p. 152.

11) Les évêques de Belgique, «Aux chrétiens catholiques au seuil des élections» in La Libre Belgique, 26/4/2019, <https://www.lalibre.be/debats/opinions/voici-la-lettre-des-evêques-avant-les-elections-5cc2c28d8ad586a5ad4322c>.